

Louis Nicolas LE NAOUR 40 ans 268^e Régiment d'Infanterie Territoriale



On affectait dans les régiments territoriaux les hommes encore capables de manier les armes mais considérés comme trop âgés et plus assez entraînés pour intégrer un régiment de première ligne d'active ou de réserve (photo).

Né en 1877, Louis Le Naour, brun, 1,67 m, qui sait lire et écrire, tire le n° 170 dans le canton de Pont-Aven. Déclaré bon pour le service, il est incorporé le 16 novembre 1898 au 116^e RI de Vannes où il accomplira 17 mois de service avant d'être libéré, certificat de bonne conduite accordé, en avril 1900 au titre de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 : il a un frère au service.

Louis passe dans la réserve en 1901, effectue deux périodes d'exercices au 118^e RI de Quimper en août 1904 et décembre 1907 et une troisième en avril 1912 au 86^e RIT, régiment dans lequel il est mobilisé le 3 août 1914. Il passe ensuite, le 11 janvier 1915, au 83^e RIT de la Roche-sur-Yon, fait un bref passage (11 jours !) au 81^e RIT de Nantes et revient le 22 février au 83^e. Il est enfin affecté au 268^e RIT de Poitiers le 1^{er} septembre 1916. Ce régiment a été créé le 26 mai 1915 à Loches (37) et il est stationné dans la Meuse en 1916 dans le secteur de Saint-Mihiel où il alterne les périodes en première ligne et les périodes en seconde ligne, il subira quelques pertes principalement dues aux éclats d'obus (70 à 80 % des tués en 14/18 !). Le 268^e RIT est dissous le 7 février 1917 à Tréveray dans la Meuse et ses hommes sont répartis en fonction de leur âge dans diverses autres unités.



Louis Le Naour, malade, a pour sa part été proposé le 2 novembre 1917 pour la réforme n° 1 avec gratification de 5^e catégorie (500 francs) par la commission de réforme de Troyes, je suppose qu'il était alors dans un hôpital du secteur. Rapatrié dans ses foyers, il décède des suites d'une tuberculose le 1^{er} décembre 1917 à son domicile de Kerantalgorn.

Né le 24 avril 1877 à Pont-Aven (Nizon), Louis était le fils de feu Yves Le Naour et de feu Marie-Fortunée Huon. Il était marié avec Marie Cadiou, cultivatrice, et dirigeait une exploitation agricole à Kerantalgorn. Il avait deux enfants (1911), Joseph et Marie. Louis figure sur le monument aux morts.



Territoriaux dans une tranchée